

DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES EN FAVEUR DE LA PRATIQUE SPORTIVE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Par délibération du 29 juin 2016, la Métropole a décidé de porter une pratique sportive diversifiée et concertée en aidant les clubs de la Métropole à se doter du matériel spécifique nécessaire au soutien d'une pratique licenciée et ainsi, de répondre au besoin induit par la situation de handicap. En 2018, sept associations ont pu bénéficier de ce dispositif :

Club	Acquisition	Montant de l'aide
Roller olympique club de Petit-Quevilly	Luges adaptées pour la création d'une section de roller hockey luge pour personnes en situation de handicap	3 500 €
Club handisport du grand Rouen	Fauteuil électrique pour sa section foot-fauteuil	4 500 €
SPOR tennis de Table	8 tables spécifiques de tennis de table	2 073 €
Tempo gym d'Elbeuf	Modules, matelas et tapis en mousse pour la pratique en toute sécurité d'actions motrices	3 082 €
Tennis club d'Ymare	Fauteuils spécifiques pour sa section de tennis en fauteuil	4 500 €
Persévérante de Maromme	Matériels pour l'accueil d'un public senior âgé de 64 à 82 ans	745 €
Association sportive et de loisirs pour tous (ASLT)	1 table de showdown pour un public déficient visuel	1 600 €

ÉQUIPEMENTS

PISCINE D'ELBEUF ET PISCINE-PATINOIRE DE CLÉON

La Métropole est propriétaire de la piscine de La Cerisaie à Elbeuf-sur-Seine et du complexe piscine-patinoire des Feugrais à Cléon. La Société Vert marine est chargée de la gestion et de l'exploitation de ces équipements nautiques et ludiques sur le territoire elbeuvien.